



TG/27/7

ORIGINAL : English

DATE : 2017-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
Genève

FREESIA

code UPOV: FREES

Freesia Eckl. ex Klatt

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Freesia</i> Eckl. ex Klatt	Freesia	Freesia	Freesie	Freesia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai.....	3
3.5 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité.....	5
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	7
6.5 Légende.....	8
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	18
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	18
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	19
9. BIBLIOGRAPHIE.....	29
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	30

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Freesia* Eckl. ex Klatt.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de cormes capables de produire des plantes pour montrer tous les caractères durant la première année d'examen.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 30 cormes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

- 3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.
- 3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (caractère 1)
- (b) Épi : longueur (caractère 11)
- (c) Fleur : type (caractère 19)
- (d) Périanthé : couleur principale de la face intérieure du segment extérieur (caractère 35) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : jaune orangé
 - Gr. 4 : orange
 - Gr. 5 : rose
 - Gr. 6 : rouge
 - Gr. 7 : violet
 - Gr. 8 : violet bleu
 - Gr. 9 : bleu
- (e) Périanthé : couleur principale de la face intérieure du segment intérieur (caractère 43) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : jaune orangé
 - Gr. 4 : orange
 - Gr. 5 : rose
 - Gr. 6 : rouge
 - Gr. 7 : violet
 - Gr. 8 : violet bleu
 - Gr. 9 : bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire

la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7
	Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 - QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 - QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 - PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Plant: height		Plante : hauteur		Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	short		basse		niedrig	baja	Fragrant Sunburst	3
	medium		moyenne		mittel	media	Golden Passion	5
	tall		haute		hoch	alta	Algarve	7
2. (*)	QN	MG/MS/VG	(a)					
	Leaf: length		Feuille : longueur		Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	short		courte		kurz	corta	Grumpy	3
	medium		moyenne		mittel	media	Anouk	5
	long		longue		lang	larga	Pink Devotion	7
3.	QN	MG/MS/VG	(a)					
	Leaf: width		Feuille : largeur		Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	narrow		étroite		schmal	estrecha	Lovely Lake	3
	medium		moyenne		mittel	media	Golden Passion	5
	broad		large		breit	ancha	Clementine	7
4.	QN	VG	(a)					
	Leaf: intensity of green color		Feuille : intensité de la couleur verte		Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
	light		claire		hell	claro		1
	medium		moyenne		mittel	medio	Pink Passion	2
	dark		foncée		dunkel	oscuro	White Pearl	3
5. (*)	QN	VG	(a)					
	Leaf: attitude of distal part		Feuille : port de la partie distale		Blatt: Haltung des distalen Teils	Hoja: porte de la parte distal		
	erect		dressée		aufrecht	erecta	Golden Passion	1
	horizontal		horizontale		waagrecht	horizontal	Red Passion	2
	drooping		retombante		überhängend	colgante	Hofuni	3
6. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Peduncle: length		Pédoncule : longueur		Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
	short		court		kurz	corto	Vapogom	3
	medium		moyen		mittel	medio	Golden Passion	5
	long		long		lang	largo	Red Mountain	7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Peduncle: thickness		Pédoncule : épaisseur		Blütenstandsstiel: Dicke	Pedúnculo: grosor		
	thin		mince		dünn	fino	Vapogom	1
	medium		moyen		mittel	medio	Golden Passion	2
	thick		épais		dick	grueso	Moon River	3
8. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Peduncle: number of branches		Pédoncule : nombre de rameaux		Blütenstandsstiel: Anzahl Triebe	Pedúnculo: número de ramas		
	few		petit		wenige	bajo		1
	medium		moyen		mittel	medio		2
	many		grand		viele	alto		3
9.	QN	VG						
	Peduncle: rugosity		Pédoncule : rugosité		Blütenstandsstiel: Blasigkeit	Pedúnculo: rugosidad		
	absent or weak		absente ou très faible		fehlend oder gering	ausente o leve	Corvette	1
	medium		moyenne		mittel	media	Zafretweet	2
	strong		forte		stark	intensa	Lovely Romance	3
10. (*)	QN	VG	(+)					
	Spike: angle with peduncle		Épi : angle par rapport au pédoncule		Ähre: Winkel mit dem Blütenstandsstiel	Espiga: ángulo con el pedúnculo		
	small		petit		klein	pequeño		3
	medium		moyen		mittel	medio	Yellow Passion	5
	large		grand		groß	grande	Corvette	7
11. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Spike: length		Épi : longueur		Ähre: Länge	Espiga: longitud		
	short		court		kurz	corta		3
	medium		moyen		mittel	media	Yellow Passion	5
	long		long		lang	larga	Clementine	7
12. (*)	QN	MG/MS/VG						
	Spike: number of flowers and buds		Épi : nombre de fleurs et boutons		Ähre: Anzahl Blüten und Knospen	Espiga: número de flores y botones		
	few		petit		wenige	bajo		3
	medium		moyen		mittel	medio	Golden Passion	5
	many		grand		viele	alto	Zantrechat	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	QN	MG/VG	(+)			
	Spike: length of rachis between first and second flower	Épi : longueur du rachis entre la première et la deuxième fleur	Ähre: Länge der Spindel zwischen erster und zweiter Blüte	Espiga: longitud del raquis entre la primera flor y la segunda		
	short	courte	kurz	corto	Fragrant Sunburst	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Golden Passion	2
	long	longue	lang	largo	Pink Attraction	3
14.	QN	MG/VG	(+)			
	Spike: length of rachis between second and third flower	Épi : longueur du rachis entre la deuxième et la troisième fleur	Ähre: Länge der Spindel zwischen zweiter und dritter Blüte	Espiga: longitud del raquis entre la segunda flor y la tercera		
	short	courte	kurz	corto	Fragrant Sunburst	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Golden Passion	2
	long	longue	lang	largo	Clementine	3
15. (*)	QN	VG	(+)			
	Spike: degree of zig-zag	Épi : degré du zig-zag	Ähre: Zickzack-Ausprägung	Espiga: grado de zigzag		
	weak	faible	gering	débil	Sunsett River	1
	medium	moyen	mittel	medio	Clementine	2
	strong	fort	stark	fuerte	Zafretweet	3
16. (*)	QN	VG	(+)			
	Spike: curvature of distal part	Épi : courbure de la partie distale	Ähre: Krümmung des distalen Teils	Espiga: curvatura de la parte distal		
	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Zafretweet	1
	medium	moyenne	mittel	media	Lovely River	2
	strong	forte	stark	fuerte		3
17.	QN	VG	(+)			
	Spike: angle between the rows of flowers	Épi : angle entre les rangs de fleurs	Ähre: Winkel zwischen den Blütenreihen	Espiga: ángulo entre las hileras de flores		
	absent or small	nul ou petit	fehlend oder klein	nulo o pequeño	Clementine	1
	medium	moyen	mittel	medio	Zafretweet	2
	large	grand	groß	grande	White Floret	3
18. (*)	QN	MG/VG	(+)			
	Flower bud: ratio length/width	Bouton floral : rapport longueur/largeur	Blütenknospe: Verhältnis Länge/Breite	Botón floral: relación longitud/anchura		
	low	petit	klein	baja	Lovely Romance	1
	medium	moyen	mittel	media	Lovely River	2
	high	grand	groß	alta	Purple Velvet	3

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (*)	QN	VG	(+)	(b)				
	Flower: type		Fleur : type		Blüte: Typ	Flor: tipo		
	single		simple		einfach	simple	Golden Passion	1
	semi-double		semi-double		halbgefüllt	semidoble	Clementine	2
	double		double		gefüllt	doble	Zafrevil	3
20.	QN	VG						
	Flower: fragrance		Fleur : parfum		Blüte: Duft	Flor: fragancia		
	absent or weak		absent ou faible		fehlend oder gering	ausente o débil	Delta River	1
	medium		moyen		mittel	media	Gold River	2
	strong		fort		stark	fuerte	Belleville	3
21.	QN	MG/MS/VG		(b)				
	Bract: length		Bractée : longueur		Deckblatt: Länge	Bráctea: longitud		
	short		courte		kurz	corta	Moon River	1
	medium		moyenne		mittel	media	Gold River	2
	long		longue		lang	larga		3
22.	QN	VG		(b)				
	Bract: intensity of green color		Bractée : intensité de la couleur verte		Deckblatt: Intensität der Grünfärbung	Bráctea: intensidad del color verde		
	light		claire		hell	claro	Lovely River	1
	medium		moyenne		mittel	medio	Red River	2
	dark		foncée		dunkel	oscuro	Zafreblos	3
23.	QN	VG		(b)				
	Bract: anthocyanin coloration		Bractée : pigmentation anthocyanique		Deckblatt: Anthocyanfärbung	Bráctea: pigmentación antociánica		
	absent or weak		absente ou faible		fehlend oder gering	ausente o débil	Avalanche	1
	medium		moyenne		mittel	intermedia	Zanmunimba	2
	strong		forte		stark	fuerte	Zafrecost	3
24. (*)	QN	MG/MS/VG		(b)				
	Perianth tube: length		Tube du périanthe : longueur		Röhre der Blütenhülle: Länge	Tubo del perianto: longitud		
	short		court		kurz	corto		1
	medium		moyen		mittel	medio	Lovely River	2
	long		long		lang	largo	Golden Passion	3
25. (*)	PQ	VG		(b)				
	Perianth tube: main color		Tube du périanthe : couleur principale		Röhre der Blütenhülle: Hauptfarbe	Tubo del perianto: color principal		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*)	QN	MG/MS/VG	(b)			
	Perianth throat: length	Gorge du périanthe : longueur	Schlund der Blütenhülle: Länge	Garganta del perianto: longitud		
	short	courte	kurz	corta	Anouk	1
	medium	moyenne	mittel	media	Zapogrum	2
	long	longue	lang	larga	White River	3
27. (*)	QN	MG/VG	(b)			
	Perianth throat: width of distal part	Gorge du périanthe : largeur de la partie distale	Schlund der Blütenhülle: Breite des distalen Teils	Garganta del perianto: anchura de la parte distal		
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Zafretweet	1
	medium	moyenne	mittel	media	Corvette	2
	broad	large	breit	ancha	Clementine	3
28.	PQ	VG	(b)			
	Perianth throat: main color of outer side	Gorge du périanthe : couleur principale de la face extérieure	Schlund der Blütenhülle: Hauptfarbe der Außenseite	Garganta del perianto: color principal de la cara externa		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
29. (*)	PQ	VG	(b)			
	Perianth throat: main color of inner side	Gorge du périanthe : couleur principale de la face intérieure	Schlund der Blütenhülle: Hauptfarbe der Innenseite	Garganta del perianto: color principal de la cara interna		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30. (*)	QN	VG	(+)	(b)		
	Perianth throat: number of stripes on inner side	Gorge du périanthe : nombre de stries sur la face intérieure	Schlund der Blütenhülle: Anzahl Streifen auf der Innenseite	Garganta del perianto: número de rayas en la cara interna		
	few	petit	wenige	bajo	Sunsett River	3
	medium	moyen	mittel	medio	Red Passion	5
	many	grand	viele	alto	Clementine	7
31. (*)	QN	MG/VG	(b), (c)			
	Perianth: length of outer segment	Périanthe : longueur du segment extérieur	Blütenhülle: Länge des Außensegments	Perianto: longitud del segmento exterior		
	short	courte	kurz	corto	Red Passion	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Golden Passion	5
	long	longue	lang	largo	Hofuni	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32. (*)	QN	MG/VG	(b), (c)			
	Perianth: width of outer segment	Périanthe : largeur du segment extérieur	Blütenhülle: Breite des Außensegments	Perianto: anchura del segmento exterior		
	narrow	étroits	schmal	estrecho	Fragrant Sunburst	3
	medium	moyens	mittel	medio	Golden Passion	5
	broad	larges	breit	ancho	Zafremijou	7
33.	QN	MG/VG	(+)	(b), (c)		
	Perianth: ratio length/width of outer segment	Périanthe : rapport longueur/largeur du segment extérieur	Blütenhülle: Verhältnis Länge/Breite des Außensegments	Perianto: relación longitud/anchura del segmento exterior		
	low	petit	klein	baja		1
	medium	moyen	mittel	media		2
	high	grand	groß	alta		3
34. (*)	QN	VG	(b), (c)			
	Perianth: position of broadest part of outer segment	Périanthe : position de la partie la plus large du segment extérieur	Blütenhülle: Position des breitesten Teils des Außensegments	Perianto: posición de la parte más ancha del segmento exterior		
	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base		1
	at middle	au milieu	in der Mitte	en el medio	Lovely Lake	2
	towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	Boulevard	3
35. (*)	PQ	VG	(b), (c), (d)			
	Perianth: main color of inner side of outer segment	Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment extérieur	Blütenhülle: Hauptfarbe der Innenseite des Außensegments	Perianto: color principal de la cara interna del segmento exterior		
	RHS colour chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
36. (*)	PQ	VG	(b), (c), (d)			
	Perianth: secondary color of inner side of outer segment (if present)	Périanthe : couleur secondaire de la face intérieure du segment extérieur (si elle est présente)	Blütenhülle: Sekundärfarbe der Innenseite des Außensegments (falls vorhanden)	Perianto: color secundario de la cara interna del segmento exterior (si existe)		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
37. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (c)		
	Perianth: distribution of secondary color of inner side of outer segment	Périanthe : distribution de la couleur secondaire de la face intérieure du segment extérieur	Blütenhülle: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite des Außensegments	Perianto: distribución del color secundario de la cara interna de los segmentos exterior		
	at base	à la base	an der Basis	en la base	Lovely Lake	1
	flushed	traces diffuses	flächig	difuso	Boulevard	2
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios	Zafremijou	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
38. (*)	QN	MG/VG	(b), (c)			
	Perianth: length of inner segment	Périanthe : longueur du segment intérieur	Blütenhülle: Länge des Innensegments	Perianto: longitud del segmento interior		
	short	court	kurz	corto	Port Salut	3
	medium	moyen	mittel	medio	Lovely Romance	5
	long	long	lang	largo	Red Mountain	7
39. (*)	QN	MG/VG	(b), (c)			
	Perianth: width of inner segment	Périanthe : largeur du segment intérieur	Blütenhülle: Breite des Innensegments	Perianto: anchura del segmento interior		
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Festival	3
	medium	moyen	mittel	medio	Zapogrum	5
	broad	large	breit	ancho	Zafrebini	7
40. (*)	QN	MG/VG	(+)	(b), (c)		
	Perianth: ratio length/width of inner segment	Périanthe : rapport longueur/largeur du segment intérieur	Blütenhülle: Verhältnis Länge/Breite des Innensegments	Perianto: relación longitud/anchura del segmento interior		
	low	petit	klein	baja		1
	medium	moyen	mittel	media		2
	high	grand	groß	alta		3
41. (*)	QN	VG	(b), (c)			
	Perianth: position of broadest part of inner segment	Périanthe : position de la partie la plus large du segment intérieur	Blütenhülle: Position des breitesten Teils des Innensegments	Perianto: posición de la parte más ancha del segmento interior		
	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base	Lovely Lake	1
	at middle	au milieu	in der Mitte	en el medio	Zafrevil	2
	towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice		3
42. (*)	QN	VG	(+)	(b), (c)		
	Perianth: attitude of inner segment	Périanthe : port du segment intérieur	Blütenhülle: Haltung des Innensegments	Perianto: porte del segmento interior		
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Lovely White	1
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Golden Passion	2
	reflexed	réfléchi	gebogen	recurvado		3
43. (*)	PQ	VG	(b), (c), (d)			
	Perianth: main color of inner side of inner segment	Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment intérieur	Blütenhülle: Hauptfarbe der Innenseite des Innensegments	Perianto: color principal de la cara interna del segmento interior		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

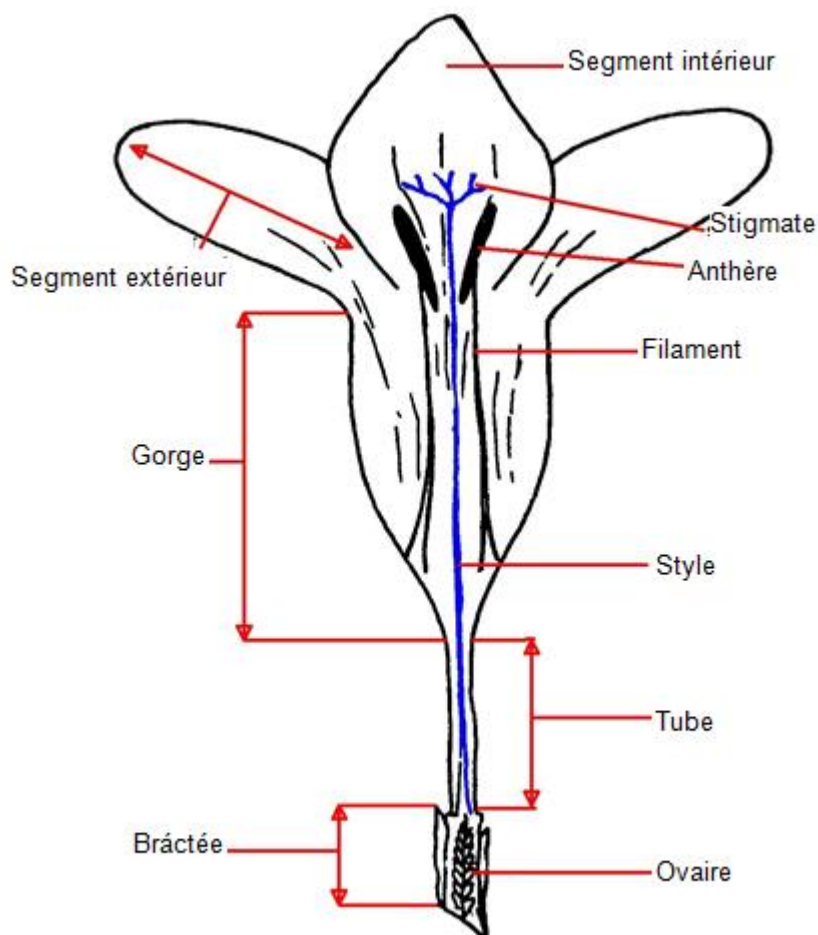
	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
44. (*)	PQ	VG	(b), (c), (d)				
	Perianth: secondary color of inner side of inner segment		Périanthe : couleur secondaire de la face intérieure du segment intérieur	Blütenhülle: Sekundärfarbe der Innenseite des Innensegments	Perianto: color secundario de la cara interna del segmento interior		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
45. (*)	PQ	VG	(+)	(b), (c)			
	Perianth: distribution of secondary color of inner side of inner segment		Périanthe : distribution de la couleur secondaire de la face intérieure du segment intérieur	Blütenhülle: Verteilung der Sekundärfarbe der Innenseite des Innensegments	Perianto: distribución del color secundario de la cara interna del segmento interior		
	at base		à la base	an der Basis	en la base	Lovely Lake	1
	flushed		traces diffuses	flächig	difuso	Pink Attraction	2
	along veins		le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios	Zafrepapil	3
46.	QN	VG	(+)	(b), (c)			
	Perianth: area of secondary color at base of inner side of inner segment		Périanthe : surface de la couleur secondaire à la base de la face intérieure du segment intérieur	Blütenhülle: Fläche der Sekundärfarbe an der Basis der Innenseite des Innensegments	Perianto: superficie del color secundario en la base de la cara interna del segmento interior		
	small		petite	klein	pequeña		3
	medium		moyenne	mittel	media		5
	large		grande	groß	grande		7
47. (*)	PQ	VG	(b), (e)				
	Filament: main color		Filet : couleur principale	Staubfaden: Hauptfarbe	Filamento: color principal		
	white		blanc	weiß	blanco	Clementine	1
	yellow		jaune	gelb	amarillo	Yellow Passion	2
	blue		bleu	blau	azul		3
48. (*)	QL	VG	(+)	(b), (e)			
	Anther: main color		Anthère : couleur principale	Anthere: Hauptfarbe	Antera: color principal		
	white		blanche	weiß	blanco	Golden Passion	1
	violet		violette	violett	violeta	Red Passion	2
49. (*)	PQ	VG	(b), (d), (e)				
	Style: main color		Style : couleur principale	Griffel: Hauptfarbe	Estilo: color principal		
	white		blanc	weiß	blanco	Golden Passion	1
	yellow		jaune	gelb	amarillo	Vancouver	2
	blue		bleu	blau	azul	Purple Velvet	3

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
50.	QN	VG	(+)	(b), (e)				
	Stigma: position in relation to anthers		Style : position par rapport aux anthères		Griffel: Stellung im Verhältnis zu Antheren	Estigma: posición en relación con las anteras		
	below		en dessous		unterhalb	por debajo	Clementine	1
	same level		au même niveau		in gleicher Höhe	al mismo nivel	Golden Passion	2
	above		au-dessus		oberhalb	por encima	Red Passion	3
51. (*)	QN	MG/VG	(+)	(b), (e)				
	Stigma: length of lobes		Stigmate : longueur des lobes		Narbe: Länge der Lappen	Estigma: longitud de los lóbulos		
	short		courts		kurz	cortos		1
	medium		moyens		mittel	medios	Vancouver	2
	long		longs		lang	largos	Clementine	3
52.	QN	VG	(+)	(b), (e)				
	Stigma: appearance of lobes		Stigmate : aspect des lobes		Narbe: Aussehen der Lappen	Estigma: aspecto de los lóbulos		
	fine		fin		fein	finos	Pink Devotion	1
	medium		moyen		mittel	intermedios	Clementine	2
	coarse		grossier		grob	groseros		3
53.	QN	VG	(+)	(b), (e)				
	Stigma: color in relation to upper part of style		Stigmate : couleur par rapport à la partie supérieure de style		Narbe: Farbe im Verhältnis zum oberen Teil des Griffels	Estigma: color en relación con la parte superior del estilo		
	lighter		plus claire		heller	más claro	Fragrant Sunburst	1
	same		identique		gleich	igual	Golden Passion	2
	darker		plus foncée		dunkler	más oscuro	Red Passion	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les observations doivent être faites lorsque 50% des fleurs sur un épi se sont ouvertes.



Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur les feuilles doivent être faites sur les feuilles les plus grandes totalement développées.
- (b) Les observations sur les bractées et la fleur doivent être faites sur les fleurs totalement épanouies de l'épi principal.
- (c) Les observations sur les segments intérieurs et extérieurs doivent être faites sur le segment le plus grand des fleurs de l'épi principal.
- (d) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale. Lorsque les couleurs secondaire et tertiaire occupent des surfaces quasi équivalentes, la couleur la plus foncée est la couleur secondaire.
- (e) Les observations sur le filet, l'anthère, le style et le stigmate doivent être faites uniquement sur les fleurs simples et semi doubles.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1: Plante : hauteur



Plante : hauteur

Ad. 6: Pédoncule : longueur

La longueur du pédoncule doit être observée du point d'attache du rameau latéral supérieur à la première fleur de l'épi.



Plante : longueur

Ad. 7: Pédoncule : épaisseur

L'épaisseur du pédoncule doit être observée au niveau du tiers médian du pédoncule.

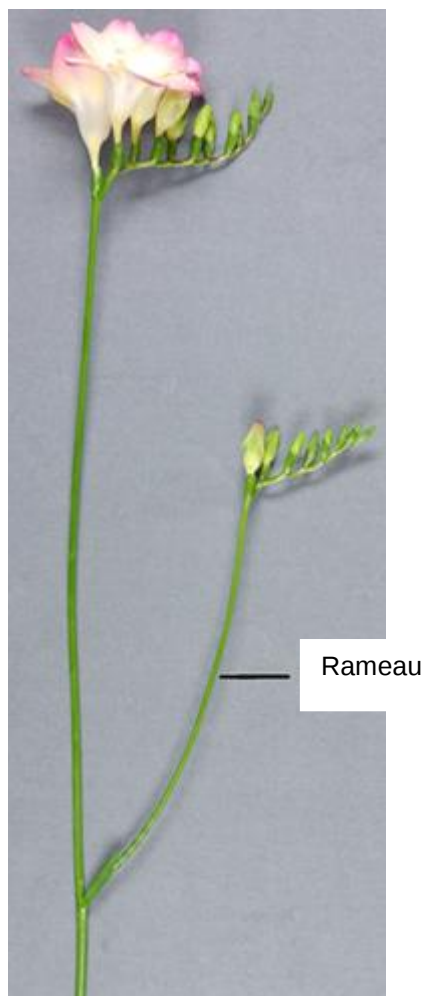
Ad. 8: Pédoncule : nombre de rameaux

Le nombre total de rameaux du pédoncule doit être observé.

Note 1 (petit) : < 3 rameaux

Note 2 (moyen) : 3 – 5 rameaux

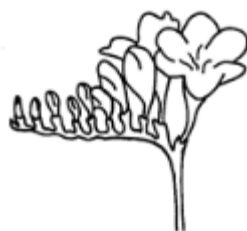
Note 3 (grand) : > 5 rameaux



Ad. 10: Épi : angle par rapport au pédoncule



3
petit



5
moyen



7
grand

Ad. 11: Épi : longueur



Ad. 13: Épi : longueur du rachis entre la première et la deuxième fleur



Ad. 14: Épi : longueur du rachis entre la deuxième et la troisième fleur



Ad. 15: Épi: degré du zig-zag



1
faible



2
moyen



3
fort

Ad. 16: Épi : courbure de la partie distale



1
nulle ou faible



2
medium



3
strong

Ad. 17: Épi : angle entre les rangs de fleurs



1
nul ou petit



2
moyen



3
grand

Ad. 18: Bouton floral : rapport longueur/largeur

Les observations sur le bouton floral doivent être faites sur la première fleur de l'épi principal juste avant l'épanouissement.



1
petit



2
moyen



3
grand

Ad. 19: Fleur : type

Les fleurs simples ont jusqu'à 6 tépales. Les fleurs semi doubles ont entre 7 et 9 tépales. Les fleurs doubles ont plus de 9 tépales.



1
simple



2
semi-double



3
double

Ad. 30: Gorge du périanthe : nombre de stries sur la face intérieure



Ad. 33: Périanthe : rapport longueur/largeur du segment extérieur



1
petit



2
moyen



3
grand

Ad. 37: Périanthe : distribution de la couleur secondaire de la face intérieure du segment extérieur



1
à la base



2
traces diffuses



3
le long des nervures

Ad. 40: Péricorolle : rapport longueur/largeur du segment intérieur



1
petit



2
moyen



3
grand

Ad. 42: Péricorolle : port du segment intérieur



1
demi-dressé



2
horizontal



3
réfléchi

Ad. 45: Péricorolle : distribution de la couleur secondaire de la face intérieure du segment intérieur

Voir Ad. 37

Ad. 46: Péricorolle : surface de la couleur secondaire à la base de la face intérieure du segment intérieur



3
petite



5
moyenne



7
grande

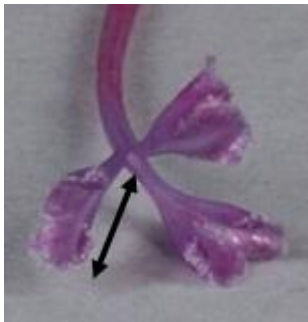
Ad. 48: Anthère : couleur principale

Les observations de la couleur doivent être faites juste avant la déhiscence de l'anthère.

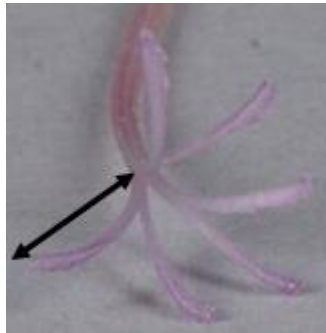
Ad. 50: Style : position par rapport aux anthères

Les observations sur la position du stigmate doivent être faites juste avant la déhiscence des anthères.

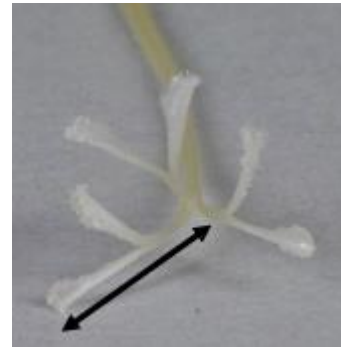
Ad. 51: Stigmate : longueur des lobes



1
courts



2
moyens



3
longs

Ad. 52: Stigmate : aspect des lobes



1
fin



2
moyen



3
grossier

Ad. 53: Stigmate : couleur par rapport à la partie supérieure de style

Les observations sur la couleur de la partie supérieure du style doivent être faites juste avant la déhiscence des anthères.

9. Bibliographie

Bryan, John. E., 2002: Bulbs. Timber Press. Portland, Oregon, US, pp. 233 to pp. 235

Chittenden, Fred J., 1977: Dictionary of Gardening. Clarendon Press, Oxford, UK, pp. 836 to 837

Synge, Patrick M., 1961: Collins Guide to Bulbs. R & R Clark LTD, Edinburgh, UK, pp. 126 to 127

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	Freesia Eckl. ex Klatt
1.2	Nom commun	Freesia
2. Demandeur		
	Nom	
	Adresse	
	Numéro de téléphone	
	Numéro de télécopieur	
	Adresse électronique	
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	
	Référence de l'obtenteur	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de selection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- (a) Autofécondation []
(b) Hybride []
(c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Multiplication végétative

- (a) Cormes []
(b) Autre (veuillez préciser) []

4.2.3 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : hauteur (1)		
très basse		1 []
très basse à basse		2 []
basse	Fragrant Sunburst	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	Golden Passion	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Algarve	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.2 Épi : longueur (11)		
très court		1 []
très court à court		2 []
court		3 []
court à moyen		4 []
moyen	Yellow Passion	5 []
moyen à long		6 []
long	Clementine	7 []
long à très long		8 []
très long		9 []
5.3 Fleur : type (19)		
simple	Golden Passion	1 []
semi-double	Clementine	2 []
double	Zafrevil	3 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 (i) Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment extérieur (35) Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4 (ii) Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment extérieur (35) blanc		1 []
jaune		2 []
jaune orangé		3 []
orange		4 []
rose		5 []
rouge		6 []
violet		7 []
violet bleu		8 []
bleu		9 []
5.5 (i) Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment intérieur (43) Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5 (ii) Périanthe : couleur principale de la face intérieure du segment intérieur (43) blanc		1 []
jaune		2 []
jaune orangé		3 []
orange		4 []
rose		5 []
rouge		6 []
violet		7 []
violet bleu		8 []
bleu		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés <i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante: hauteur</i>	<i>basse</i>	<i>moyenne</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété	
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?	
	Oui []	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)	
7.3	Autres renseignements	
Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique. Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants : • Indication de la date et de l'emplacement géographique • Désignation correcte (référence d'obteneur) • Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels) Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (http://www.upov.int/tgp/fr/). [Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination (a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination? Oui [] Non [] (b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue? Oui [] Non [] Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.																		
9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen 9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc. 9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants : <table border="0"><tr><td>(a)</td><td>micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(b)</td><td>Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(c)</td><td>Culture de tissus</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>(d)</td><td>Autres facteurs</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr></table> Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser. 			(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []	(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []	(c)	Culture de tissus	Oui []	Non []	(d)	Autres facteurs	Oui []	Non []
(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []															
(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []															
(c)	Culture de tissus	Oui []	Non []															
(d)	Autres facteurs	Oui []	Non []															
10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts : Nom du demandeur Signature Date																		

[Fin du document]